

# **Chartes Forestières de Territoire**

## **Sud-Lozère & Pays des Cévennes**

La newsletter

**Restez à l'écoute des territoires forestiers :**

*état d'avancement des actions des Chartes forestières Sud-Lozère et Pays  
Cévennes, actions des partenaires, rendez-vous, évènements locaux...*

---

## **Hommage à Luc Teissonière**

**Par Jeannine BOURRELY, propriétaire forestière, Vice-présidente CRPF Occitanie**

*LUC était un cévenol, un vrai, et il voulait rester vivre au pays*

*Alors, dans les années 1990, quand une usine pour faire du charbon de bois à base de châtaigniers a été installée aux Plantiers grâce à la générosité des collectivités locales, il a saisi l'occasion et a acheté une parcelle à proximité et une petite scie, en se disant que dans tout le bois qui allait rentrer, il y aurait peut-être des bois qui mériteraient mieux que la combustion !*

*Pari gagné, quelques années plus tard, l'usine de charbon de bois n'a jamais vraiment fonctionné et a été transformée en miellerie. Par contre, Luc a utilisé les premiers produits rentrés pour faire ses armes et a développé le sciage sur liste... et la scierie TEISSONNIERE a commencé à employer un ou deux ouvriers et s'est orienté en plus du sciage, sur les parquets d'extérieur ainsi que sur la charpente.*

*En parallèle, avec son épouse FIONA, il s'est installé dans la ferme de famille à Faveyrolle et ils ont eu 2 beaux enfants. Et ils vivaient heureux au milieu des bois.*

*Chaque fois que nous l'avons sollicité, soit pour faire une visite de scierie, soit pour venir expliquer aux propriétaires comment valoriser leurs bois, ou participer à nos réflexions sur l'avenir de cette forêt cévenole, il a toujours été présent avec sa gentillesse et sa bonne humeur.*

*Beaucoup de maisons en Cévennes ont des traces fortes de son travail et nous en sommes très heureux, ainsi il sera toujours parmi nous avec ce sourire un rien tendre et amusé qu'il avait toujours.*

*Nous espérons que son exemple permettra aux jeunes de trouver une belle vie.*

*Nos pensées vont également à Martial GUERIN.*

---

**ZOOM sur les actions en cours : Chartes forestières Sud-Lzoère et Pays des Cévennes**



### **Les Chartes forestières Sud-Lozère et Pays des Cévennes ont répondu à l'appel à projet européen pour 2021....**

S'achevant fin septembre (30) et fin octobre (48), les élus et les acteurs locaux du PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes ont souhaité poursuivre la démarche et les actions grâce à l'outil de Charte Forestière de Territoire.

**En avril dernier, les deux territoires ont donc déposé une demande de subventions auprès de la Région Occitanie pour mettre en œuvre les Chartes sur les 3 prochaines années.**

Les élus et partenaires ont été sollicité à différentes reprises, par le biais d'ateliers de travail, pour faire les bilans des actions précédentes, réactualiser les diagnostics et stratégie forestière et surtout construire de nouvelles actions. Les habitants ont aussi été sollicité via un sondage sur le Pays des Cévennes pour réfléchir aux actions .

La mise en place des prochaines chartes et leurs actions débutera à **l'automne 2021** (sous réserve d'accord des financements) jusqu'à **septembre 2024**.

Les acteurs du territoire lozérien et gardois sont donc en passe de se lancer dans de nouveaux projets, avec **4 actions de coopération** entre ces chartes ! (fête de la forêt, valorisation du pin maritime, valorisation de la résine du pin maritime, réflexion sur piste DFCI "multifonctionnelle).

## Le projet de Gemmage du Pin Maritime Cévenol est en progression !

Les questions autour du Pin maritime et de sa valorisation préoccupent les élus gardois et lozériens, où cette essence est bien présente.

**Le vendredi 28 mai dernier, a eu lieu en Cévennes le premier gemmage dans les forêts domaniales de l'Homol et du Rouvergue !**

Pour rappel le gemmage est l'action d'extraire la résine de l'arbre, récupérée à l'aide de poches.

Coordonné par les deux chartes forestières, ce projet de chimie verte rassemble des partenaires forestiers et chimistes : ONF, CRPF, INRAE, Université de Montpellier et la société Holiste / programme BioGemme. L'ONF et l'INRAE accueillent en ce moment deux stagiaires : chimiste (Aishah NUNOO) et forestier (Léo HUSSON).

55 arbres ont été gemmés avec un activant organique naturel. **Des premiers résultats d'analyses de la résine du pin maritime cévenol sont attendus d'ici la fin juin 2021. La prochaine étape sera de commencer à étudier la faisabilité économique et le contour d'une filière de gemmage en Cévennes pour des débouchés de la bioéconomie !**

Des actions sont également en cours dans le cadre des Chartes pour la valorisation du pin maritime en bois d'œuvre (mobilier extérieur).

**Pour plus d'informations** sur le pin maritime et ses débouchés, réécoutez les chroniques d'Emeric Sulmont dans les émissions 13, 14 et 15 de Palabres en forêt, [ICI](#). Et l'émission 15 sur l'avancée du projet, [ici](#).

**Sur les techniques de gemmage :** [cliquez ici](#)



**ACTIONS DES PARTENAIRES**

## Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère

### Une Maison de la Forêt au cœur des Cévennes en projet !

M. Raharinaivo en 2018, a donné à charge à la commune de consacrer ce lieu à «l'accueil et l'information du public pour une meilleure connaissance de la forêt cévenole et de la vallée de la Flandonenque».

La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CC-CML) a reçu en don une petite maison et un terrain de 1,5 ha ! Ce lieu concentre l'essentiel des éléments constitutifs du paysage des hautes vallées cévenoles de versant méditerranéen, dans le lieu-dit « Mirabel » qui est situé sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte, à l'entrée de la vallée de la Flandonenque.

La situation exceptionnelle du lieu : à l'orée de la forêt domaniale de Fontmort, de la zone cœur du Parc National des Cévennes, au pied du mont Mars, à proximité immédiate des chemins de Stevenson et d'Urbain V ; a convaincu la CCCML d'en faire **une Maison de la Forêt, espace d'accueil ouvert à une fréquentation locale et touristique, en cohérence avec les projets communautaires.**

Le projet a été travaillé en collaboration étroite avec les structures partenaires qui ont apporté leurs compétences et leur expertise : Charte Forestière Sud Lozère, Parc National des Cévennes, CAUE Lozère, ONF-Florac...

Le site offrira en libre accès une documentation intérieure et extérieure (salle d'immersion sensorielle, parcours de découverte, d'interprétation élaboré avec l'ONF et le PNC, réunissant patrimoine et biodiversité) de qualité et ludique, concernant la forêt et la vallée autour de :

- de l'arbre à la forêt
- la forêt et l'homme
- la forêt comme milieu vivant
- les enjeux du présent

La gestion du site a été confiée à l'**Association Maison de la Forêt – Cœur des Cévennes** sous le contrôle d'un comité scientifique et dans le cadre d'une convention d'usage. La CC consultera des maîtres d'œuvre, d'ici cet été 2021, pour concrétiser ce projet et rechercher des financements.

**Auteure : Floriane Rouge, CC-CML**





## CRPF Occitanie - Antenne Lozère

### Vulgariser la biodiversité fonctionnelle : 3 fiches pour s'y essayer !

Dans le cadre du projet Forêt Irrégulière Ecole, le pari a été fait de parler de biodiversité, non pas sous l'angle de la rareté et de l'exception des espèces emblématiques à protéger mais sous l'angle de l'intérêt fonctionnel de cette biodiversité ; de mettre en avant les rôles et les retombées d'une biodiversité performante pour la forêt ; de faire ressortir des chiffres clés pour finir de convaincre propriétaires, conseillers et gestionnaires forestiers que la biodiversité est une alliée indispensable à ne pas négliger.

Ainsi, dans le but d'expliquer l'importance de la diversité des essences, de celles des champignons mycorhiziens et des organismes décomposeurs, trois fiches de vulgarisation synthétisant les résultats de travaux scientifiques ont été élaborées. Céline Emberger a coordonné le travail bibliographique nécessaire pour la conception de ces documents. Largement illustrées, les fiches décodent certains mécanismes complexes et les mettent en valeur à travers quelques chiffres et graphiques percutants.

Des recommandations pratiques sont proposées au sylviculteur afin de préserver les espèces du groupe présenté.

Les documents peuvent servir de supports pour passer des messages utiles à véhiculer auprès des forestiers et en premier lieu de se les approprier !

Les fiches sont téléchargeables sur le site du CRPF Occitanie : <https://occitanie.cnpf.fr/n/foret-irreguliere-ecole/n:3846#p10612>

Auteur : Loïc MOLINES, CRPF - Antenne Lozère



## Parc national des Cévennes

### La charte des bonnes pratiques de récolte de bois dans le Parc national des Cévennes

Des entreprises se sont engagées au côté du PNC pour promouvoir des pratiques intégrant les diverses fonctions de la forêt, au-delà de la production de bois : respect de la biodiversité, accueil du public, etc.

Sandrine DESCAVES du PNC a interrogé la SARL BS BOIS, Marc Brugidou et Thibault Santi (associés).

***BS Bois est une entreprise de travaux forestiers spécialisée dans l'abattage et le débardage mécanisé, basée à Laroque (34). Quel est votre rayon d'action ?***

**BS BOIS** : Nous intervenons sur les départements du Gard, Lozère et Hérault, avec au moins 3 mois/an en cœur de Parc national, et autant en aire d'adhésion.

***En 2020, vous avez décidé d'engager votre entreprise dans la charte des bonnes pratiques pour une récolte de bois raisonnée dans le Parc national des Cévennes. Pourquoi ?***

Travaillant dans le PNC une grande partie de l'année, nous voulons participer à son évolution et aux nouvelles techniques d'exploitation forestière.

***Parmi les 15 engagements, y en a-t-il qui font particulièrement écho aux valeurs de votre entreprise ?***

Nous sommes particulièrement attachés à la limitation de l'impact paysager par la réduction de surface des coupes rases (2 ha max.). Aussi, la mise en place de cloisonnements est utile au bon fonctionnement du sol, les engins ne circulent pas partout dans la forêt. Et s'il est bien conçu, le réseau peut ne pas être trop visible, par exemple en évitant de faire déboucher des cloisonnements sur la vue imprenable des Gorges de la Jonte, l'un de nos derniers chantiers ! Notre entreprise veille aux milieux naturels, comme les zones humides, très fragiles, ou les arbres occupés par une Chouette ou un Pic qu'on nous a signalé. Et dans les secteurs de forte pente, on réfléchit nos chantiers avec le propriétaire pour limiter l'érosion.

***Comment vivez-vous dans le quotidien des chantiers, la mise en œuvre de ces bonnes pratiques ? Comment qualifieriez-vous le niveau d'exigence ?***

Cela nous change peu. Nous pratiquons déjà une grande partie des 15 engagements. C'est une demande fréquente des clients. Pour la forêt de demain, si nous voulons continuer notre métier, tout comme préserver la nature, il est indispensable de pratiquer et faire évoluer sans cesse ces engagements.

***Plus d'informations :***

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/accompagner-le-developpement-durable/encourager-une-gestion-durable-des-forets/une>

**Auteurs : Sandrine DESCAVES et Hervé CAROFF**



## Groupement de Développement Forestier du Gard

Gérez votre forêt de manière durable, n'hésitez plus !

Le Groupement de Développement Forestier du Gard (GDF), bras technique du Syndicat des Forestiers Privés du Gard, porte une action inédite de « **Gestion durable des forêts cévenoles** ». Cette action, subventionnée par le programme LEADER du GAL Cévennes (fond européen) et Alès-Agglomération, permet d'établir gratuitement des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) pour les forêts de moins de 25ha des propriétaires forestiers privés du territoire d'Alès Agglomération.

### Qu'est-ce qu'un CBPS ?

C'est un document qui décline sur le moyen terme les interventions sylvicoles (dépressage, éclaircie, plantation, etc.) nécessaires à la conduite de manière durable des différents types de peuplements composant les bois et forêts d'une propriété. Ce document fait ensuite l'objet d'une approbation officielle par le Centre Régional de la Propriété Forestière. Et ce n'est pas tout : le CBPS permet de bénéficier de subventions très incitatives pour les travaux forestiers si le propriétaire décide d'en réaliser.

### Comment réaliser un CBPS ?

Le GDF propose une visite-conseil gratuite par son ingénieure forestière afin de réaliser le diagnostic des bois et forêts. Ceci donnera au propriétaire une meilleure connaissance de ses peuplements forestiers et facilitera ses choix pour les modalités et temporalité des interventions sylvicoles nécessaires à la gestion durable de sa forêt. Ce diagnostic permettra ainsi au propriétaire de réaliser son CBPS avec le GDF

**N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vos amis et voisins forestiers !**

L'avenir de votre forêt se prépare aujourd'hui : si vous souhaitez obtenir un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles pour votre propriété et recevoir une visite gratuite de l'ingénieure forestière du Syndicat, **contactez-nous au 06 84 19 18 65 ou par mail à [technique@forestiersdugard.com](mailto:technique@forestiersdugard.com).**

Auteure : GDF du Gard - Astrid DE MONTBRON

technique@forestiersdugard.com'. At the very bottom, there are logos for 'Forêt de Gard', 'Alès Agglomération', 'LEADER', 'GAL Cévennes', and 'Europe'."/>

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE FORESTIER SUR ALÈS AGGLO

PRÉPAREZ L'AVENIR DE VOTRE FORÊT !

La FORÊT : une richesse ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIQUE & SOCIALE

LE SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU GARD VOUS AIDE À GÉRER VOS BOIS ET FORÊTS - OBTENEZ GRATUITEMENT UN CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVICOLES -

Qu'est-ce qu'un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles ?  
C'est un document de gestion durable qui vous permet de mieux connaître votre peuplement, d'y définir des objectifs, de prévoir un programme de travaux et de récolte, et d'avoir accès à des aides pour entreprendre des travaux forestiers.

Pour faire une gestion forestière durable, contactez-nous au 06 84 19 18 65 ou [technique@forestiersdugard.com](mailto:technique@forestiersdugard.com)

Financé par le programme LEADER - le Fonds Rural Européen - le GAL Cévennes - le Syndicat des Forestiers Privés du Gard

Forêt de Gard Alès Agglomération LEADER GAL Cévennes Europe

---

## Association des Collectivités forestières Occitanie

### Les élus de Montpellier Méditerranée Métropole rencontrent des élus Sud-Lozère

La forêt est un formidable vecteur de coopération entre l'urbain et le rural. Après de nombreux échanges informels, les élus de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes se sont rencontrés pour discuter de ces liens qui pourraient voir le jour dans le cadre de leurs projets de territoires respectifs. Organisée par les Collectivités Forestières, cette journée a été l'occasion d'affirmer le rôle central de la filière forêt-bois dans les projets politiques de ces deux intercommunalités. Une journée pour apprendre à se connaître, échanger et s'inspirer les uns des autres, pari réussi !

D'un côté la CC Gorges Causses Cévennes, avec près de la moitié de son territoire couvert par la forêt, a déjà montré combien le bois local transformé localement pouvait bénéficier au territoire. Pour preuve, la récente rénovation de l'ancienne gare de Florac qui accueille désormais la Maison du Parc National des Cévennes a été entièrement réhabilitée avec du bois local certifié BTMC, et transformé par des entreprises locales.

De l'autre, la métropole de Montpellier, a placé la filière forêt bois au cœur de son projet de territoire depuis de nombreuses années. Malgré un territoire peu forestier – la forêt couvre moins de 9% de la métropole – il n'en reste pas moins un espace de consommation. C'est par le levier de la commande publique que l'on relocalisera les marchés et que l'on fera fructifier notre filière !

Cette journée a aussi permis d'aborder d'autres sujets de coopération : l'alimentation, la culture mais encore les sports de pleine nature ou le tourisme.

**Auteure: Léa FABRE, association des Collectivités forestières**



---

Toujours... "**Palabres en forêt**", l'émission radiophonique sur la forêt et la filière bois !

Virginie et Lucille vous retrouvent chaque mois sur la radio associative locale Radio Bartas pour parler forêt et filière bois. **Nous contacter si vous avez des sujets à nous proposer !**

Les dernières émission à réécouter sur Internet :

**Palabres en Forêt 11** : Nouveau poste de Nathalie Trémel : tout sur l'ASA-DFCI de Ventalon en Cévennes

**Palabres en Forêt 12** : Arrivée de la nouvelle animatrice de la CFT Sud-Lozère : Lucille Sauquet

**Palabres en Forêt 13** : Action du Syndicat des Forestiers Privés du Gard pour accompagner les propriétaires forestiers dans une gestion forestière durable

**Palabres en Forêt 14** : Les aires de jeux en bois local

**Palabres en Forêt 15** : Valorisation du pin maritime cévenole dans le gemmage

Et à retrouver en podcast...toutes les émissions de Palabres en forêt !



---

## ANNONCES



**Premiers résultats de l'étude du châtaignier par Ceribois : La phase 2 du projet de valorisation innovante du châtaignier du Massif Central par le mobilier extérieur et la chimie verte , débuté en 2020 s'est terminée !**

Pour rappel, l'étude avait pour objectif "d'accompagner des porteurs de projets motivés par de nouveaux concepts de valorisation du châtaignier et créer un modèle de développement pionnier, reproductible sur d'autres territoires que ceux de l'expérimentation".

La seconde phase terminée en novembre 2020 a été consacrée à la réalisation d'entretiens avec les entreprises du Massif Central, utilisant et valorisant du châtaignier. La 3ème phase qui fait suite à ce travail a alors débuté, avec la sélection d'une vingtaine d'entreprises pour en étudier leurs systèmes afin de les optimiser et permettre d'identifier les outils et méthodes nécessaires à l'établissement de la filière à plus grande échelle, tout en accompagnant le projet pilote sélectionné... *Affaire à suivre donc...*

**Du mobilier scolaire en bois local prochainement à Rousson !** Sous l'impulsion forte du Maire de Rousson, Ghislain CHASSARY, accompagné par les Collectivités Forestières du Gard et avec l'appui de la Charte Forestière du Pays des Cévennes, le Groupe scolaire de Rousson en cours de construction (cf. Newsletter n°8) accueillera **du mobilier en bois local (Massif-Central), pour petits et grands, dès la rentrée 2021...** La suite dans une prochaine newsletter !

**La Stratégie nationale de la biodiversité 2021-2030 en cours d'élaboration** La concertation est en cours et retrouvez la synthèse pour l'Occitanie, avec notamment la contribution pour la forêt de Jeannine BOURRELY, Vice-présidente du CRPF Occitanie (à la 52e min. de la vidéo du webinaire), **EN CLIQUANT ICI**

**Sylvotrophées - 2e édition : le concours forestier du Parc national des Cévennes** 4 forêts ont été sélectionnées pour cette deuxième édition. Le jury est allé les visiter les 26 et 27/05. Résultat de la forêt lauréate prochainement... Retrouvez l'émission dédiée sur Radio Bartas, avec Jony BRES, propriétaire forestier à Soustelle : **CLIQUEZ ICI**

**La marque de cosmétique L'Accent réalise avec l'Entente Causses Cévennes un podcats de 30 épisodes** Pour l'épisode "Arbres et Forêt", c'est en compagnie d'Elise BUCHET, Responsable de l'antenne du Gard du CRPF Occitanie **EN CLIQUANT ICI**

**Une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) est née à Chamborigaud !** Accompagnée par l'antenne du Gard du CRPF Occitanie, c'est la deuxième ASLGF créée sur le territoire du Pays des Cévennes. Rassemblant environ une dizaine de propriétaires, ceux-ci partagent des valeurs communes et veulent mutualiser leurs efforts pour entretenir leurs forêts, tout en restant libres de leurs choix de gestion pour leur forêt. Plus d'infos dans un prochain article...

**Une rencontre enrichissante entre les élus des Collectivités forestières et le Pays des Cévennes.** Le 7 avril dernier, Christophe RIVENQ (Président du Pays des Cévennes), Patrick DELEUZE (Vice-président Pays des Cévennes, chargé de la Forêt), Cédric CLÉMENTE (Président Collectivités Forestières du Gard) et Daniel BAUX (Vice-président Collectivités Forestières Occitanie) ont échangé sur leur partenariat et les actions à mettre en place sur 2021 (*formations des élu(e)s, montage de formations techniques au bois-construction pour les signataires du Pacte construction bois, montage d'une action pour aider les syndicats DFCI dans l'exercice de leur compétence, etc.*).

---

## **DATES A RETENIR**

*A retrouver aussi sur le site Internet des Chartes forestières **EN CLIQUANT ICI***

## Formations

**9 juin 2021 : Elus, 10 initiatives pour développer mon territoire.** COFOR (48) en partenariat avec la Charte Forestière Sud-Lozère, Florac - Infos et inscriptions : [CLIQUEZ ICI](#)

**10 juin 2021 : Elus, 10 initiatives pour développer son territoire.** Collectivités Forestières Occitanie, en partenariat avec la Charte Forestière Pays des Cévennes - Infos et inscriptions : [CLIQUEZ ICI](#)

**Les 17, 18 et 19 juin 2021 : FOGEFOR Lozère (propriétaires privés), Nos forêts ont chaud : que faire ?** par le CNPF, Occitanie (48) **COMPLET**

**Les 23 et 24 juillet 2021 : FOGEFOR Lozère, La forêt pour les nuls, Acte 1 : Une forêt pour quoi faire ? Avec qui ? Et comment ?** par le CNPF Occitanie (48)

**Formations de l'IDF en 2021 :** [Consultable ici](#)

**1er Juillet : La Sylviculture mélangée à couvert continu : une chance pour valoriser et préserver les forêts cévenoles ?** (matin : visite commentée en forêt - Après-midi : atelier d'échanges pour le élu(e)s), St Germain de Calberte (48), Forêt - Infos : [CLIQUEZ ICI](#) - Contact inscription : 06 17 57 89 13

**15 et 16 septembre 2021 : Comprendre et mettre en place le traitement irrégulier des forêts. Initiation à la sylviculture Pro Silva.** ProSilva France (48), Infos et inscription : [CLIQUEZ ICI](#)

**2021 : FOGEFOR Gard (propriétaires privés), Les arbres et le climat - 2 jours -** Secteur Cévennes, Aigoual. Infos et contacts : [CLIQUEZ ICI](#)

## Journées d'Information

**24 juin 2021 : Cycle « L'Agro-sylvo-pasto en forêt méditerranéenne » - journée terrain.** A Trets et la Bouilladise (13). Forêt Méditerranéenne. Infos et contacts : [CLIQUEZ ICI](#)

**Juin - Juillet : Réaliser un boisement forestier; visite d'un chantier.** Secteur Cévennes. CNPF (30). Infos et contacts : [CLIQUEZ ICI](#)

**10 septembre : Derrière les arbres et la forêt, des milliers d'espèces.** CNPF (48, Mont Lozère). Infos et contacts : [CLIQUEZ ICI](#)

---

## SITES A CONSULTER

**Journées « Carbone et forêt méditerranéenne »** : l'association Forêt Méditerranéenne a proposé de 2019 à 2020 un cycle de conférences et visite de terrain sur ce thème. Ce travail a été organisé autour de 3 sessions : *état des lieux de la recherche / itinéraires techniques et le financement de l'atténuation / Comment stockage dans le bois et substitution participent à l'atténuation du changement climatique ?*

**Retrouvez toutes les présentations et productions en cliquant ici.**

**La CCI du Gard crée la Maison de l'entreprise en ossature bois !** Les locaux de la Chambre des Commerce et de l'Industrie seront améliorés dès 2022. Le bâtiment sera prêt en 2024, avec différents espaces : coworking, formation, pépinière... S'inscrivant dans la démarche "Bâtiment Durable Occitanie" (BDO), divers matériaux biosourcés seront employés : ossature bois, pierre de Vers-Pont-du-Gard, paille de riz pour l'isolant, etc.

**Plus d'informations en cliquant ici.**

**Guide des bonnes pratiques de récolte de Bois énergie** : L'ADEME vient de publier un guide pour la Récolte durable de bois pour la production de plaquettes forestières en faisant un **focus sur l'enjeu de préservation des sols**. Il est disponible ici.

---

**Vous recevez cette newsletter car vous faites partie des Comités de pilotage des chartes forestières de territoires Sud-Lozère et du Pays des Cévennes.**

**Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci de le signaler à l'adresse suivante : [charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr)**

Crédits photos : Charte Forestière Sud-Lozère et Pays des Cévennes, CC-CML, GDF du Gard, Collectivités forestières Occitanie, MCR30, CRPF Occitanie, Radio Bartas, pixabay

This e-mail has been sent to @, [click here to unsubscribe](#).

FR